

AG Eriac du 6 décembre 2011
Salle B 214, 16 h.

Présents : S. Bataille, A. Besnault-Levita, A. Blanc, S. Buj, M.L. Copete, A.M. Corbin, M. Deramaix, E. Dupraz, Y. El Alaoui, C. Filippi-Deswelle, C. Gheeraert-Graffeuille, A.F. Gillard-Estrada, M.J. Hanai, A. Hourcade, V. Kanev, C. Le Gras, E. Leclerc, O. Louiset, F. Majdoub, M. Martinez, M. Olmos, Y.M. Péréon, L. Quiroz, X. Rabassó, A.I. Ribera, M. Schonbuch, A.L. Tissut, A. Vauchelle, J. Vicente Lozano, L. Villard, J.M. Winkler (membres permanents) ; L. Demeyer, L. Escobar, A. Gerlain, M. Hamel, O. Letourneur, S. Moncó, O. Oyer, H. Simon, K. Zehra (doctorants et associés).

Excusés : P. Brunet, F. Davaille, N. Depraz, V. Douglas, E. Faye, C. Fouache, S. Hancil, A. Lauzanne, M. Torres, A. Vial, A.L. Worms

1. Nouveaux membres.

Présentation des nouveaux membres dont la demande de rattachement a été récemment validée par le Conseil (M. Buj, Mme Quiroz, Mme Tissut, membres permanents ; M. Bois, membre associé). Présentation de Mme Corinne Morue, nouvelle secrétaire économique du Laboratoire (sept. 2011) en remplacement de Mme Sandrine Le Gall et membre du Conseil. Il est question ensuite du processus de rattachement de Mmes Rétif, Richter et Winkelvoss: ces collègues ont obtenu de la Présidence des conditions de gestion spécifiques au sein de l'équipe qu'elles doivent intégrer et souhaitent conserver une trace de leur historique scientifique au sein de l'unité. Après une discussion concernant ces conditions particulières, l'équipe se prononce dans le même sens que lors de l'assemblée générale du 28 octobre 2010: seuls seront acceptés les nouveaux membres qui feraient une demande individuelle de rattachement auprès du Conseil de Laboratoire.

2. Situation économique.

Mme Corinne Morue présente l'état financier de l'unité en cette fin d'exercice et explique que plusieurs difficultés sont liées au changement de logiciel de gestion (SIFAC). La procédure de demande d'aide aux missions est rappelée. En raison de la mise en place imminente d'une procédure plus complexe, les membres de l'équipe sont priés de remplir correctement les divers formulaires et, surtout, de s'y prendre suffisamment tôt afin de faciliter le travail du secrétariat. La nécessité de faire des économies est rappelée, ainsi que la priorité donnée aux publications de l'équipe ou à des réunions scientifiques débouchant sur des publications de qualité.

3. Colloques.

Une fois rappelée l'aide à l'organisation des colloques assurée par Mme Bourgon (DRV, Services centraux), le constat est fait du grand nombre de colloques et JE organisés par l'ERAC, l'une des équipes les plus actives de l'Université dans ce domaine (L. Villard). On insiste sur l'intérêt de J.E. ou de publications scientifiques qui ne s'apparenteraient pas à des "actes" de colloques. La nécessité d'explorer des voies ou activités de recherche autres que les réunions et colloques habituels (bibliographies, ouvrages collectifs, édition de textes, recherche fondamentale, recherches individuelles) est évoquée. Il est ensuite question du site du Laboratoire,

actuellement inactif, mais dont la reprise est nécessaire afin de rendre la présence de l'équipe plus visible, de faciliter la communication interne et externe et de diffuser certains travaux (publ. électroniques). Une demande d'ingénieur d'études et d'heures de vacances (BQR) au niveau de l'UFR sont actuellement en cours. Plusieurs collègues (S. Bataille, A.F. Gillard-Estrada, E. Leclerc, M. Schonbuch, J.M. Winkler) s'intéressent aux moyens de faire évoluer le site, en ayant éventuellement recours à des étudiants formés en informatique. L'idée d'un "cahier des charges" qui établirait les besoins du Laboratoire en matière informatique est lancée et approuvée.

4. Séminaires.

L'importance d'une véritable formation doctorale pour les étudiants inscrits en thèse est évoquée. Le nouveau "livret du doctorant" doit en effet rendre compte des activités scientifiques et des enseignements suivis par les doctorants, comme l'a rappelé le directeur de l'ED lors d'une réunion récente. Le laboratoire doit participer à cette offre de formation en proposant des séminaires à l'attention des doctorants. M. Hamel (représentante des doctorants) suggère que les doctorants soient consultés lors de l'élaboration des programmes des séminaires, pour qu'ils puissent proposer des interventions.

Les responsables des différents axes font le point dans leurs domaines respectifs : les séminaires des axes 3 (Concepts et représentations) et 4 (Fonctionnements linguistiques) sont en cours depuis le mois d'octobre, leurs calendriers ont été diffusés auprès des doctorants. La possibilité de diffuser ces séminaires auprès des étudiants du Master Recherche est évoquée et acceptée. Après plusieurs réunions, le séminaire de l'axe 2, "Littérature et transpositions", est sur le point d'être finalisé (décembre 2011). Le calendrier définitif avec les noms des intervenants et les dates sera diffusé dans les meilleurs délais. Même chose pour ce qui est de l'axe 1, "Aires culturelles".

5. Questions diverses.

a) Salles. Point sur la nouvelle salle A 600, dont l'aménagement est en cours (mobilier, étagères, écran, tableau). Plusieurs collègues communiquent leur souhait qu'un espace de sociabilité soit aménagé dans cette salle. O. Louiset pose la question des anciens locaux d'*Ailleurs* dont les nouvelles fonctionnalités n'ont pas été spécifiées par l'UFR.

b) Publications. V. Kanev communique l'offre des Presses de l'Université de Cordoba (Argentine) de faire paraître l'année prochaine deux volumes scientifiques centrés sur les colloques des années 2009 et 2010.

c) Problèmes de financement des jurys de thèse. M.J. Hanaï regrette que l'une des doctorantes de l'équipe ait eu à avancer les frais de déplacement d'un membre de son jury, suite aux problèmes financiers du Laboratoire et au retard de versement de l'aide accordée par l'École doctorale. Cette situation est également regrettée par les responsables, qui se proposent de prévoir les frais de soutenance à partir du mois de septembre afin d'éviter que cette situation ne se reproduise.

La séance est levée à 18h 15.